



AUDIENCE AVEC MONSIEUR LE DIRECTEUR INTERRÉGIONAL DE MARSEILLE

**FO JUSTICE A RÉPONDU PRÉSENT À LA SOLLICITATION DU DIRECTEUR
INTERRÉGIONAL DE MARSEILLE AFIN D'ÉCHANGER SUR LES PROBLÉMATIQUES
LOCALES.**

**NOTRE ORGANISATION A SAISI CETTE OCCASION POUR PORTER LA VOIX DES
PERSONNELS ET FAIRE REMONTER LEURS PRÉOCCUPATIONS .**

En tant que **seule organisation syndicale représentative de la Maison d'Arrêt de Grasse**, **FO Justice** a pleinement assumé son rôle en portant les difficultés quotidiennes rencontrées par les agents.

Lors de cet entretien, nous avons tenu à alerter une nouvelle fois l'administration sur **la situation préoccupante du manque chronique d'effectifs en personnels**. Cette carence impacte directement les conditions de travail des personnels, la sécurité des établissements ainsi que la qualité du service public pénitentiaire.

Nous avons également évoqué **les difficultés persistantes de fidélisation des agents** : les problématiques de logement, d'installation et d'intégration constituent aujourd'hui de véritables freins à l'attractivité de nos métiers.

Cette situation est encore plus marquée pour les personnels ultramarins, notamment originaires de Polynésie, qui se retrouvent confrontés à l'absence de continuité territoriale administrative, à des problèmes financiers et familiaux importants dès leur arrivée en métropole.

FO Justice a également dénoncé l'augmentation des violences verbales à l'encontre des personnels ainsi que la banalisation de certains comportements agressifs. Nous avons rappelé avec fermeté notre position : **toute violence physique commise à l'encontre d'un surveillant doit systématiquement entraîner une demande de transfert de la personne détenue concernée afin d'apporter une réponse claire, rapide et dissuasive.**

Le manque de dialogue social a également été au cœur des discussions. Les personnels et leurs représentants constatent un éloignement grandissant entre les réalités du terrain et certaines décisions prises, alimentant une exaspération légitime au sein des équipes. Nous avons par ailleurs souligné les défaillances constatées dans l'accompagnement des surveillants stagiaires et élèves dans un contexte marqué par le sous-effectif et une charge de travail croissante.

L'augmentation constante des mouvements de détention ne pouvait être ignorée. **FO Justice** a notamment attiré l'attention sur les difficultés engendrées par certains mouvements notamment en termes de volumétrie des activités sportives sur certains secteurs de la détention.

La gestion des douches à l'issue du sport représente une source récurrente de tensions et de conflits entre les personnes détenues et les surveillants, contribuant à dégrader davantage le climat de détention et les conditions d'exercice des personnels.

Enfin, **FO Justice** a alerté le Directeur Interrégional sur **la recrudescence des survols et projections par drones**. Cette menace grandissante met en évidence les limites d'un système de lutte qui peine à suivre l'évolution rapide des moyens employés par les réseaux de narcotrafic. Face à des organisations criminelles toujours plus innovantes, les établissements pénitentiaires doivent impérativement disposer d'équipements modernes et adaptés.

**FO JUSTICE REMERCIE LE DIRECTEUR INTERRÉGIONAL POUR SON ÉCOUTE ATTENTIVE
ET ATTEND Désormais des réponses concrètes aux difficultés soulevées.**

FO Justice continuera à défendre sans concession les intérêts des personnels de la Maison d'Arrêt de Grasse et à faire entendre leur voix.